

MAIRIE DE LUDESSE
1, place Robert-Tacheix
63320 LUDESSE

N° INSEE 63199

DELIBERATION N° 2024/02/06
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal du 09 AVRIL 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	09	10	01	00	00	10	10	00	00

Date de convocation : 29 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril, à 19h30, le Conseil Municipal de LUDESSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ALIZERT Nicolas, Maire.

Présents : ALIZERT Nicolas, ARNAUD Aurélie, BENDAIJOU DURIN Justine, CHABAUD Delphine, DESCAMPS Stéphane, GIET Christopher, LAURENT Romain, RABY Michel, VIDAL Elisabeth.

Absents ayant donné pouvoir : JAMOT Virginie donne pouvoir à VIDAL Elisabeth.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme CHABAUD Delphine.

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 – COMMUNE

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,

CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2024 du budget principal présenté par le Maire, soumis au vote par nature,

Le Conseil Municipal de Ludesse, après en avoir délibéré :

Par

Voix POUR	Voix CONTRE	ABSTENTION
10	0	0

décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2024 tel que décrit dans le document annexé, et conformément aux tableaux ci-dessous :

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

Le **budget principal**, pour l'exercice 2024, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Opérations réelles	536 597,00 €	368 927,08 €	373 864,00 €	171 481,90 €
Opérations d'ordre	49 984,00 €	0,00 €	1 500,00 €	51 484,00 €
Résultat reporté		217 653,92 €		152 398,10 €
TOTAL	586 581,00 €	586 581,00 €	375 364,00 €	375 364,00 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, Ludesse, le 11 avril 2024

Le Maire, Nicolas ALIZERT.

Transmis au Représentant de l'Etat le :

Publié le :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.